

ARRETE N° 114 /CAB/PMDU 19 OCT 2018
 portant nomination du Chef de Secrétariat Particulier
 du Ministre des Arts et de la Culture.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 Vu le décret n°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;
 Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **MOUELLE Samuel Désiré**, Secrétaire des Affaires Etrangères, Matricule : **P-007362** est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef de Secrétariat Particulier du Ministre des Arts et de la Culture, en remplacement de Monsieur NKAKE LOBE David.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 19 OCT 2018

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUETES
 COPIE CERTIFIEE CONFORME

**LE PREMIER MINISTRE,
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**


Philemon YANG